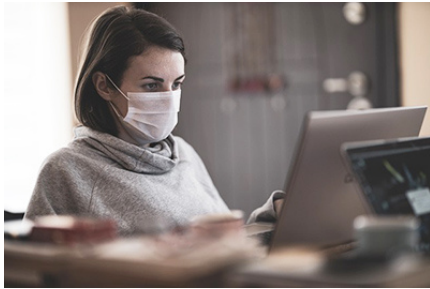


Les personnes en insertion encore plus précarisées



Engin Akyurt / Pixabay

Le Covid-19 a aggravé la situation et l'isolement des personnes sans soutien d'une assurance sociale en cours d'insertion professionnelle. Les «travailleur·se·s pauvres» sont les plus gravement concerné·e·s.

Par **Jens Rogge**, co-directeur général de la Fondation IPT, spécialisée en insertion, réinsertion et orientation professionnelle *

Depuis la mi-mars, la situation est devenue compliquée pour la majorité des personnes que nous accompagnons. Toutefois, celles qui se trouvaient déjà dans une situation délicate avant l'apparition du coronavirus – c'est-à-dire celles qui ne recevaient aucune aide de la part des assurances sociales ou des services sociaux pour leur réinsertion professionnelle – ont été particulièrement touchées. C'est notamment le cas des familles dites de «travailleur·se·s pauvres», qui peuvent difficilement garder la tête hors de l'eau et doivent se contenter de survivre.

Lors de la phase initiale du confinement, l'urgence a surtout consisté en un soutien psychosocial afin d'affronter la situation avant de travailler à une réinsertion professionnelle. Puis, la durée du confinement a aggravé l'exclusion sociale déjà sensible auparavant. Cette situation a souvent conduit à la perte des quelques contacts sociaux existants et à accroître le sentiment de marginalisation. De plus, le manque d'équipement informatique ou bien d'espace au sein du foyer a limité encore plus les contacts avec l'extérieur.

L'accompagnement à distance

Grâce à nos ressources internes et la relative brièveté du confinement, nous avons réussi à maintenir un contact régulier et à favoriser rapidement la réinsertion professionnelle. Depuis deux ans, le télétravail a été introduit dans les équipes. Malgré le confinement, nous avons ainsi pu poursuivre l'accompagnement à distance, notamment pour les personnes dont le suivi n'avait pas été interrompu par nos mandants. Si les aspects liés à la technologie ont parfois suscité quelques craintes, les participant·e·s se sont assez facilement approprié ces nouveaux outils. Il n'y a ainsi pas eu de véritable décrochage parmi eux.

Comment citer cet article ?

Jens Rogge, «Les personnes en insertion encore plus précarisées», REISO, Revue d'information sociale, mis en ligne le 26 octobre 2020, <https://www.reiso.org/document/6546>

Néanmoins, les conditions-cadres se sont détériorées, précisément pour les «travailleur·se·s pauvres» frappé·e·s de plein fouet par une nouvelle précarisation. On constate en effet que les postes de travail les plus fragiles sont souvent les premiers à disparaître, ce qui impacte encore plus la situation familiale des personnes concernées.

Les entreprises en situation tendue

Au quotidien et très concrètement, nous constatons également que, dans de nombreuses régions et dans plusieurs branches, la mise en place de stages en entreprise est devenue beaucoup plus ardue et prend plus de temps. Pour notre réseau d'entreprises partenaires, les mesures de protection contre le Covid-19, la situation parfois préoccupante au niveau des carnets de commandes ou encore l'introduction des RHT font que la réinsertion professionnelle n'est pas la priorité actuelle.

Les conseillers et conseillères recherchent donc des alternatives individuelles et spécifiques à chaque situation, par exemple en sélectionnant les entreprises et les branches qui, malgré la situation, ont un besoin en personnel, parfois même accru.

Un soutien plus que jamais nécessaire

En temps normal déjà, les personnes qui ne bénéficient pas d'un soutien des assurances sociales doivent redoubler d'efforts pour convaincre un potentiel employeur : compte tenu des lacunes sur leur CV ou de compétences professionnelles difficilement démontrables sur le papier, le stage reste déterminant pour prouver leurs aptitudes et leur motivation. Il est donc essentiel et urgent de convaincre les entreprises à poursuivre le recrutement par le biais de mise en pratique. En outre, une nouvelle concurrence apparaît sur le marché du travail, celle de personnes bien formées qui ont elles-mêmes perdu leur emploi à cause de la pandémie. Cet aspect rend la situation des plus précaires encore plus complexe et alarmante. C'est pourquoi nous devons plus que jamais les soutenir afin que chacune puisse mener à bien sa réinsertion professionnelle et avoir la chance d'être autonome, durablement.

Chaque mois passé sans que rien ne soit entrepris réduit fortement les chances d'une réinsertion professionnelle durable. Plusieurs villes et cantons ont ainsi mis en place des fonds spécifiques pour la réinsertion professionnelle destinés à celles et ceux qui ne bénéficient pas des aides publiques. Ces aides sont octroyées au cas par cas, selon la gravité de la situation, alors que la situation actuelle démontre la nécessité de trouver une solution de soutien plus large.

* Avec la participation de **Caroline Barboni**, formatrice, psychologue du travail et assesseur d'IPT Vaud, et **Sophie Mastelinck Bass**, collaboratrice communication

Cet article appartient au dossier spécial «Travail social et Covid-19» coordonné par la Haute école de travail social Fribourg et REISO.